



Violents orages : la sécurité des salariés n'est pas une option !

➤ **Les fortes pluies de la semaine dernière se sont infiltrées dans l'usine de Mulhouse. Cela s'est traduit notamment par de l'eau au sol dans l'unité terminale du montage. Un phénomène qui se produit lors de violents orages.**

- Dans la zone kitting au PCI, des AGV ont tourné malgré un sol mouillé et par conséquent un risque d'électrocution. Dans ces conditions, les AGV aux recharges électriques patinent et ne fonctionnent plus. Le danger est réel pour les salariés.
- Lors de cet épisode météorologique, une grille d'évacuation a été retirée pour permettre l'écoulement des eaux stagnantes. Faute de balisage de la zone, un salarié tombé dans le trou a dû être évacué aux urgences.
- Malgré l'inondation constatée à 5h30, les salariés ont continué de travailler les pieds dans l'eau et à proximité des installations électriques. La décision d'évacuation est seulement intervenue à 10h.

**Pour l'Unsa, ces faits sont inacceptables !
La production ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des salariés.**

Dans pareille situation :

- L'Unsa demande l'intervention rapide des préventeurs.
- L'Unsa rappelle que les élus du CSSCT sont tenus d'informer l'employeur et peuvent déclencher une procédure de Danger Grave et Imminent (DGI).
- En tout dernier recours, les salariés peuvent exercer leur droit de retrait en cas de situation réelle de danger



Nous contacter

David RODRIGUES de CASTRO

 chti6268@gmail.com

 06 60 56 13 57